

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

Petite Camargue Magazine

N°2 • AVRIL 2015



A LA UNE

Environnement : un service qui fonctionne !



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE



Lors de sa séance du 12 février dernier, le Conseil de Communauté a débattu des grandes orientations budgétaires pour 2015. Cet exercice précède le vote du budget et présente quatre grands objectifs : discuter des orientations budgétaires

préfigurant les priorités qui seront affichées dans le budget primitif, informer le Conseil de Communauté sur l'évolution de la situation financière de la collectivité, ouvrir aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité et informer les habitants du territoire.

Dans mon précédent éditorial, j'avais évoqué l'inquiétante baisse des dotations de l'État qui représentent près de 20 % de nos recettes. Cette réalité ne doit pas conduire à la résignation mais au contraire à une détermination sans faille pour l'avenir.

Conscient des difficultés rencontrées par chacun au quotidien, la Communauté de communes a donc choisi de ne pas augmenter l'impôt des ménages et des entreprises en maîtrisant de façon rigoureuse ses dépenses, cela tout en soutenant son effort d'investissement.

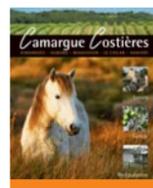
Ainsi, la zone d'activités Côté Soleil accueillera bientôt de nouvelles entreprises avec, à la clé, une cinquantaine d'emplois, la première pierre de la nouvelle école de musique devrait être posée dans quelques semaines et, en ce qui concerne l'environnement, à l'honneur dans ce numéro, la commune de Le Cailar verra le lancement de la mise aux normes de sa déchèterie.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Paul Franc

Président de la Communauté de communes de Petite Camargue
Maire d' Aimargues

SOMMAIRE



P3 Actualités
Actions, évènements et nouveautés.



P6 Conseils Communautaires
Les principales délibérations. DOB 2015.



P8 A la une
Environnement : plein feu sur le tri, la collecte et les déchèteries. Entretien avec Joëlle Cachia-Moreno.



P11 Focus
Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Le PLIE).



P12 Entreprendre
Le groupe SOVEMA – PROMAFOR à Vauvert, fabrique depuis 20 ans de l'outillage pour les forages d'eau.



P13 Le saviez vous ?
L'association La maison des guides de Camargue. Laurent Coulondre, pianiste de jazz vauverdois, plusieurs fois primé et reconnu.



P14 Sortir
Concerts de l'école de musique, expositions, festivals.



La Maison de la Justice et du Droit de Vauvert
Une demande grandissante des usagers

La réunion annuelle de la Maison de la justice et du Droit s'est tenue le 29 janvier dernier au siège de la Communauté de communes de Petite Camargue à Vauvert. C'est la présidente du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, Mme Catherine Lelong, qui a dirigé les débats en compagnie de Mme la greffière Christine Hatier et de M. Fabien Assié, secrétaire général du CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit). Etaient également présents, M. Jean-Paul

Franc, président de la Communauté de communes et maire d' Aimargues, le vice-président M. Alain Dupont, Mme Béatrice Bertrand, directrice du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille),

Mme Montet, commandante de la compagnie de gendarmerie de Vauvert, M. Louis Mazzier, responsable de la police municipale de Vauvert, Mme Doriane Serrières, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP de Nîmes) ainsi que plusieurs représentants des services concernés dont des conciliateurs, des délégués du procureur, du préfet, des avocats et des juristes. Une réunion importante qui a permis à Mme Christine Hatier de rappeler les missions de la MJD et de dresser le bilan 2014.

La première chose que l'on peut constater est la redynamisation de la structure depuis l'arrivée de Christine Hatier et de la présence efficace de l'agent d'accueil Stéphanie Vigroux. En 2014, appels et visites confondus, 3 644 (+ 11 %) contacts ont été recensés, dont 273 (+7 %) concernant le droit de la famille et les violences conjugales et 134 (+ 22 %) concernant le droit pénal et 245 (+12%) le droit civil.

Restauration scolaire
Le repas est servi ! Bilan 2014

Aimargues : 46 499 repas soit 334/jours (+4 502 repas/2013 soit +11,3%)

• moyenne mars 2015 : 380 repas/jours soit + 13,7% / moyenne 2014

Aubord : 16 459 repas soit 127/ jours (-711 repas/2013 soit -3%)

• moyenne mars 2015 : 124 repas/jours soit - 2,3% / moyenne 2014

Beauvoisin : 33 606 repas soit 242/ jours (+264 repas/2013 soit +1,7%)

• moyenne mars 2015 : 250 repas/jours soit +3,3% / moyenne 2014

Le Cailar : 14 582 repas soit 105/ jours (+476 repas/2013 soit +4%)

• moyenne mars 2015 : 109 repas/jours soit +3,8% / moyenne 2014

Vauvert : 47 515 repas soit 342/ jours (+3 371 repas/2013 soit +8,6%)

• moyenne mars 2015 : 341 repas/jours soit - 0,3% / moyenne 2014

Total restauration scolaire 2014 :
159 861 repas soit 1 150/jours (+7 902 repas/2013 soit +5,2%)

• moyenne mars 2015 : 1 204 repas/jours soit +4,7% / moyenne 2014

Total production (Rest. scolaire + prestation service) :
198 781 repas soit +4,2%/2013



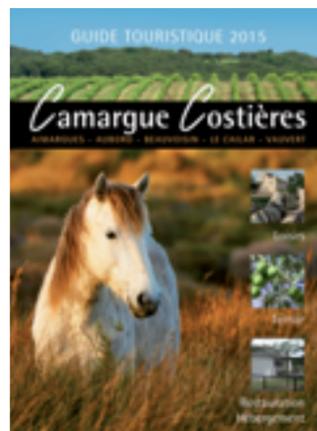
Travaux au restaurant de Vauvert

Afin d'améliorer le confort des élèves lors de la pause déjeuner dès les beaux jours, des aménagements, une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une extension de la terrasse du restaurant scolaire à Vauvert, ont été réalisés ainsi qu'un éclairage basse consommation.

Coût des travaux : 38 000 €.

Le nouveau Guide touristique

L'édition 2015 du Guide Camargue Costières vient de paraître. Changement d'agence, changement de maquette ! Les services Tourisme et de Communication de la Communauté de communes en collaboration avec ceux de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue l'ont voulu encore davantage axé sur le côté pratique tout en sollicitant la curiosité et l'envie de découvrir le territoire. Pour la première fois, une version anglaise a été réalisée. Une belle réussite !



Communication : Nouveaux partenariats avec l'agence Terraluna...



L'agence Terraluna est une agence Conseil nîmoise qui bénéficie de solides références régionales et nationales. Elle intervient auprès de nombreuses collectivités telles que la ville de Nîmes, Nîmes Métropole et de nombreux offices de tourisme. Elle est également présente sur le territoire national auprès de sociétés installées sur Marseille, Paris, Toulouse... Les douze collaborateurs de l'agence Terraluna accompagnent désormais la Communauté de communes dans toutes ses réalisations.

... Et l'imprimerie Pure Impression



Située à Maugio dans l'espace commerciale de Fréjorgues Est, Pure Impression a été la première imprimerie à obtenir en 2006 la marque Imprim'vert avant d'aligner de nombreuses certifications dans ce domaine.

Un don pour l'école de musique

L'ancienne association musicale de Vauvert, représentée par M. Jacques Loubier (président) et Mme Béatrice Brunel (trésorière), a fait un don de 1500 € à l'école de musique de Petite Camargue pour l'achat d'instruments et matériels de musique. Cette association ne fonctionne plus de nos jours, mais à l'époque c'était un orchestre d'harmonie qui a été successivement dirigé par M. Jacques Pierson (professeur de saxophone au conservatoire de Nîmes), M. René Vedel (violoniste et professeur de musique), M. Aimé Minair (bassoniste et directeur de l'école de musique associative à Vauvert). Cet ensemble animait notamment les fêtes votives vauverdoises en compagnie du réveil indépendant vauverdois, dirigé par Fernand Libra. Cette formation de tambours et clairons était également appelée "La Clique". Philippe Guyon, directeur de l'école de musique s'associe aux élus, professeurs, parents d'élèves et élèves pour remercier très chaleureusement les membres de cette association pour ce don.



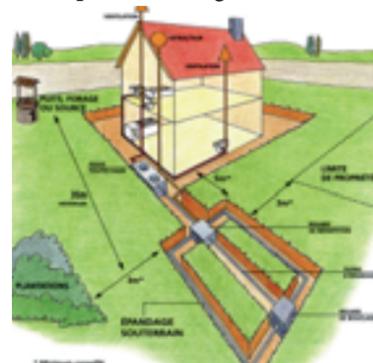
La nouvelle école de musique

La plateforme a reçu un premier terrassement pour aplanir les merlons périphériques. Le service juridique a pu lancer les avis d'Appel Public à Concurrence. Cela concerne les dix lots, qui différencient les domaines d'intervention variés des entreprises nécessaires à la construction du nouveau bâtiment. Date de mise en service : septembre 2016. Coût estimé de l'opération : 2 488 738 € TTC.



SPANC : Bilan 2014

Au sein du service Environnement, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a pour mission d'accompagner un particulier dans le suivi de son installation d'assainissement non collectif, ce qui lui permet ainsi de respecter l'environnement, de préserver les ressources en eau, et d'être en conformité avec la loi. En 2014, 35 diagnostics et 20 installations neuves ont été réalisés sur le territoire, ainsi que 176 suivis de fonctionnements. Important : les nouveaux arrêtés et les lois récentes sont à consulter sur le site web de la Communauté de communes, www.petitecamargue.fr



Voie d'Aubord à Vauvert

Le projet est en cours. Il permettra de rendre confortable et sécuritaire la sortie du chemin existant vers la route de Beauvoisin. La mise au point technique, effectuée en concertation avec l'Unité Territoriale de Vauvert est pilotée par notre maître d'œuvre MEDIAE ainsi que la finalisation des dossiers réglementaires «loi sur l'eau» en collaboration avec les services de l'État par l'intermédiaire de la Direction

Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Une demande d'examen au cas par cas a été déposée auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon (DREAL). Cette demande a pour but de connaître notre obligation à mettre en œuvre une étude d'impact ou non. Les acquisitions du foncier nécessaire avant de démarrer les travaux seront réalisées. Coût estimé des travaux : 1 032 000 Euros TTC.

Installation Terminale embranchée (ITE)

En zone industrielle de Vauvert, la communauté est gestionnaire, par l'intermédiaire d'une convention, des parties de voies ferrées raccordées au réseau national de chemin de fer. Elle entretient cette voie par des travaux réguliers de remplacements de traverses, d'écrous, tire-fonds et autres pièces. Cette voie dessert plusieurs entreprises, mais une seule réceptionne des trains de marchandises (La société ACOR). Un projet de réactualisation des plans de prévention est en cours avec la société ACOR. Budget 2014 : 12 738 Euros TTC.



Voiries communautaires

L'entretien annuel permanent des soixante treize kilomètres de voiries a porté sur l'ensemble des cinq Communes. Pour les gros travaux faisant l'objet d'une programmation, l'entreprise Colas intervient. Pour les réparations ponctuelles, une équipe du service technique est mobilisée. Le Chemin du moulin d'Etienne à Vauvert a été sécurisé et élargi.



Contrat de ville

Les élus ont désigné Katy Guyot pour assurer la coordination technique et d'élaboration du contrat de ville de Vauvert. La vice-présidente sera assistée de Carole Colenson, responsable de service Emploi, formation et insertion. En effet, Vauvert, sélectionnée sur la base d'un critère unique de concentration urbaine et de pauvreté, fait partie des 1 300 communes éligibles aux futurs contrats de ville. Cependant, les services communautaires seront étroitement associés, au regard des compétences confiées à la Communauté : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'environnement, la restauration scolaire, l'école de musique et la Maison de la Justice et du Droit.

Nouveaux élus

Deux conseillers municipaux de Vauvert démissionnaires M. René Gimenez et Mme Christiane Barthes, ont été remplacés au sein du Conseil communautaire par M. Nolween Grau et Mme Béatrice Pruvot. Mme Annick Chopard remplacera M. Bruno Pascal, dans sa fonction de délégué communautaire auprès du SITOM Sud Gard. M. Mathieu Allègre, adjoint au maire de Beauvoisin dans le domaine de l'économie a été désigné pour siéger au sein de la commission Développement économique, emploi, formation et insertion. Enfin, M. Alain Dupont représentera la CCPC au collège des collectivités territoriales de la Commission Locale de l'Eau Vistre Vistrenque. M. Manuel Gabarri, ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal de Beauvoisin et de conseiller

communautaire, est remplacé par M. Olivier Pétronio.

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Sa création a été votée et le nombre de représentants titulaires du personnel fixé à 5 et le nombre de suppléants à 5.

Tourisme

Augmentation de 15% des tarifs de location d'amarrages du port de plaisance de Gallician a été approuvée. Elle sera effective à partir du 1^{er} janvier 2015, et tient compte des besoins financiers engendrés par le futur projet d'aménagement portuaire et de la pratique des autres ports du canal.

Port de plaisance de Gallician

Approbation de l'avant-projet et du plan prévisionnel de financement de la requalification et de la mise en tourisme du port de plaisance de Gallician pour un coût total de 2 060 119,00 € HT. Des demandes de subventions auprès des partenaires nécessaires à la réalisation du projet, à leur taux le plus élevé, vont être effectuées. Conformément à l'axe 5 « Développer le tourisme fluvial » du schéma de développement de l'économie du tourisme et des loisirs dont s'est doté l'EPCI en 2011. En 2013, les études ont été lancées avec le soutien financier des fonds européens LEADER et du Conseil Général du Gard. Puis la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée. La Commission « Développement Touristique – Port de Gallician »

et le Bureau Communautaire ont ensuite étudié les hypothèses de financement des différents scénarii. Celles-ci ont impacté le marché de la maîtrise d'œuvre (ces incidences modifient le forfait de rémunération du maître d'œuvre.

Pays Vidourle Camargue

Le Conseil s'est également prononcé favorablement sur la candidature présentée dans le cadre du dispositif européen LEADER. M. Didier Lebois, vice-président délégué à la voirie, sera le représentant de la Communauté de communes pour suivre la candidature.

Culture

Une convention triennale a été renouvelée avec le centre Robert Gourdon pour la manifestation Atout fil.



Ecole de musique

Le nouveau règlement intérieur de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue a été voté ainsi que les nouveaux barèmes du stage de jazz 2015 (du 6 au 12 juillet prochain).

ZAC Pôle des Costières

L'autorisation a été donnée à la Ségard de céder les lots 4 et 5 d'une superficie de 7020 m² moyennant un prix de 301 860 € HT à la société MT TP (entreprise de travaux publics, transporteur de matériaux et loueur d'engins) sur la sur la ZAC Pôle des Costières.

Administration - Statuts

Modification des statuts de la

Communauté de communes en vue de permettre l'octroi d'aides financières aux entreprises. Les cinq communes membres seront sollicitées afin de délibérer dans ce sens. En effet, le programme Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale 2007-2013 (LEADER) mis en œuvre par le Pays / Groupe d'Action Locale (GAL) Vidourle Camargue a permis notamment de faire émerger 75 projets de développement sur le Sud Gardois et de faire bénéficier le territoire de 1,3 millions € du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Le Pays Vidourle Camargue est candidat au dispositif européen LEADER pour

la programmation 2014/2020 et La Communauté de Communes a décidé de soutenir cette candidature en vue de favoriser l'initiative économique locale. Soit un soutien administratif et financier à destination des micro entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros).

Effectifs

Le recrutement d'agents non titulaires en raison de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activités de l'école de musique, du service Environnement et de la restauration scolaire est autorisé.

Débat d'orientation budgétaire 2015 : pas de résignation mais du volontarisme

Au cours du dernier Conseil de communauté sous la présidence de Jean-Paul Franc, le vice-président délégué aux finances, Joël Téna, maire de Le Cailar, a présenté le Débat d'orientation budgétaire 2015 en le replaçant dans le contexte actuel extrêmement préoccupant. Certes, la pression budgétaire sur les collectivités territoriales s'est faite ressentir depuis le début de la crise en 2008, mais 2015 constitue la première année de baisse drastique des dotations de l'Etat. Déjà conséquentes en 2014, elles enregistrent une baisse, en 2015, comprise entre 220 000 € et 410 000 €. D'autre part, l'exercice 2015 prévoit également une réduction de la cotisation sur la Valeur Ajoutée de Entreprises (CVAE) : la Communauté de communes verra une perte de - 20 %, soit une somme de 302 333 €. Ce qui impactera inéluctablement les investissements de la Communauté de communes. Toutefois, la situation financière de l'EPCI reste saine malgré une baisse de l'excédent prévisionnel de fonctionnement : 1 669 740,22 € en 2014, contre 2 657 268,07 € en 2013. Le budget pour 2015 devra donc servir de fil conducteur

pour les années à venir. Plus tôt les efforts partagés seront engagés, plus grandes seront les marges de manœuvre pour les prochaines années. La tentation pourrait être d'adopter une approche gestionnaire, voire résignée. C'est au contraire du volontarisme qu'il convient d'afficher. Parallèlement à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche d'économies, des marges devront être trouvées de manière à garantir la pérennité de la situation financière de la Communauté de communes, à travers notamment la révision des bases minimales de Cotisation Foncière des Entreprises et de la TASCOT (Taxe sur les Surfaces Commerciales). Les principaux investissements pour 2015 : le développement économique avec l'achat des lots de la Farigoule à Aubord et le lancement de leur commercialisation mi-2015 ; la requalification du port de Gallician, l'étude d'élaboration d'un projet pour le territoire et l'étude sur les modes de déplacement. Pour la restauration scolaire, l'étude pour la construction d'une cuisine centrale et en culture : la construction de la nouvelle école intercommunale de musique de Petite Camargue.

Environnement : un service qui fonctionne !

Si des problèmes, tels que la pollution ou le gaspillage des ressources constituent une menace pour l'environnement, la mauvaise gestion des déchets participe aussi à sa dégradation. C'est pourquoi, la Communauté de communes, depuis sa création, met tout en œuvre pour proposer un service de collecte performant ainsi qu'une politique de valorisation renforcée.

Nous avons demandé à Joëlle Cachia-Moreno, vice-présidente déléguée à l'Environnement de faire le point sur le service Environnement.

Petite Camargue Magazine : vous avez repris la délégation du service Environnement en avril 2014. Comment s'est passée votre prise de fonction ?

Joëlle Cachia-Moreno : lorsque j'ai pris ma délégation, j'ai été très bien accueillie par les membres de ce service qui m'ont de suite fait confiance. J'ai appris le mécanisme, le fonctionnement, la gestion au quotidien du service dont les tâches sont lourdes et variées. Je suis présente auprès de l'équipe qui s'avère impliquée, dévouée, polyvalente et me rends bien compte de l'importance du travail accompli tant sur le plan de

la gestion des collectes, des déchèteries, que sur celle du SPANC.

Quel est votre bilan ?

Ensemble, nous avons décidé d'œuvrer pour l'intérêt général car il est essentiel que le travail se fasse en concertation avec toutes les communes de notre territoire. Un nouveau marché de collecte avec la société OCEAN s'est traduit par un investissement colossal de huit véhicules neufs. C'est un gage de sécurité pour les agents, les bennes sont beaucoup moins polluantes et

« Le tri sélectif, permettant une meilleure maîtrise de nos déchets, est une priorité. Il est nécessaire que nos concitoyens observent quelques règles essentielles pour participer à l'effort collectif ».

Jean-Paul Franc
Président de la Communauté de communes
Maire d'Aimargues

cela évite également le risque de panne. Ainsi, nous optimisons la qualité du service.

Pouvez-vous expliquer le financement de ce service public ? Quelles sont les solutions pour réduire le coût ?

Ce service public est financé par la TEOM (Taxe enlèvement ordures ménagères), les recettes engendrées par le tri, les professionnels en déchèterie. Cette année, on arrive au lissage du taux à 12.90% dans les cinq communes membres. Les efforts en matière de sensibilisation pour une qualité de tri pourront permettre de stabiliser les coûts et ainsi éviter leur augmentation.

Sur quels domaines comptez-vous accentuer vos actions ?

Nous nous devons d'optimiser le service à la personne en continuant la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles, l'embellissement des habitats verticaux avec l'aide au financement des abris containers, le maintien des ouvrages de déchèterie en parfait état de fonctionnement. La mise à disposition de containers pour les diverses manifestations culturelles, sportives dans chacune des communes et auprès des commerçants se renforcera, comme la poursuite de la mise en place des colonnes à verres nouvelle génération, beaucoup moins bruyantes et plus esthétiques. Ce sont autant de points qui se recoupent pour en arriver aux résultats auxquels j'aspire, à savoir le respect de la population et l'esprit environnemental !



VALRÉNA, le nouveau centre de tri

Le SITOM Sud Gard se dote d'un centre de tri ultramoderne de 8 000 m² situé sur la zone du Mas Cheylon, près de Nîmes. Il sera en activité début mai et exploité par la société Paprec, spécialiste de la valorisation du papier et des plastiques, pendant huit ans. « Afin de répondre au cahier des charges, nous avons poussé au maximum le process du tri », explique Rémy Clénet, directeur commercial collectivités locales chez Paprec. « Nous avons donc mis au point des outils performants pour valoriser davantage ». Une des plus impor-

tantes nouveautés réside dans le dimensionnement des cribles, sorte de tamis. Résultat, un plus grand nombre d'objets, jusque là refusés, seront acceptés, comme les petites bouteilles en plastique de « actimel » ou « les Post-it ». L'aluminium et l'acier seront aussi traités. Cela impactera favorablement le budget de La Communauté de communes qui devrait voir baisser le coût de ses amendes pour refus de tri. Les conditions de travail ont été également optimisées. Côté public, Valréna proposera un circuit pédagogique interactif avec les écoles. Une maquette géante pour la représentation de la consommation au recyclage final des produits, des ateliers et des projections sera au rendez-vous.

Service Environnement, comment ça marche ?

Le service Environnement compte 16 salariés sous la responsabilité de Laurence Colombaud : 4 personnes (dont 2 « ambassadrices du tri ») gèrent l'administratif, 9 sont affectées aux déchèteries et 2 au ramassage des encombrants et des végétaux en porte à porte, 1 technicien SPANC. Les missions du personnel s'articulent de la manière suivante : suivre, contrôler et gérer tous les contrats et marchés publics. Prendre en compte les demandes des usagers et essayer de les résoudre. Mettre en œuvre des actions de communication auprès de l'ensemble de la population. Assurer des interventions pédagogiques sur le tri dans les établissements scolaires ainsi qu'une veille juridique, technique, financière et fiscale afin de conseiller les élus concernés. Le budget de ce service est de 4 761 050 € de dépenses, les recettes s'élèvent à 3 521 000 €, participation du budget général pour équilibrer le service : 1 240 050 € soit 26%.

Au service des usagers

Le service est régulièrement sollicité pour divers problèmes par les résidents des cinq communes, des bacs non rentrés par leurs propriétaires, des encombrants déposés sur la chaussée sans prise de rendez-vous, des sacs poubelles à même le sol, autant de dysfonctionnements qui peuvent représenter un danger pour la population et créer des problèmes de voisinage. Des communications sont alors systématiquement distribuées dans les boîtes aux lettres et une prise de contact avec les personnes concernées est également effectuée afin de responsabiliser les résidents. Les réclamations concernent également les oublis de collecte, les bacs mal positionnés, les problèmes de stationnement qui gênent le passage des véhicules de collecte, les soucis d'élagage des arbres, la liste des bacs refusés, avec adresses et motifs, afin que les ambassadrices puissent intervenir.

Vous avez dit collecte ?

La collecte des ordures ménagères (6714.14 tonnes en 2014) et du tri sélectif (1495.06 tonnes) a été confiée à la société OCEAN en septembre dernier. Celle des colonnes à verre (758.70 tonnes) à la société VIAL. Les centres villes et les HLM sont collectés 3 fois semaine. Les lotissements 2 fois et les écarts 1 fois. Côté matériel, les habitants reçoivent gratuitement un bac pour les ordures ménagères et un pour le tri sélectif ; les modifications de litrage ou le remplacement d'un bac volé ou cassé sont confiés à la Société Plastiques Omnium.



L'équipement des habitats verticaux et leur sensibilisation au tri sélectif

La mise en place des bacs de tri sélectif à trappes et serrures s'est avérée une action positive, elle a permis de ne plus retrouver les sacs d'ordures ménagères dans les bacs de tri. Des bacs à verre operculés ont également été installés aux niveaux des bâtiments. En partenariat avec le FSD (Fonds de Solidarité Départemental) du Conseil général, la SEMIGA et les associations de locataires, la Communauté de communes a participé aux travaux, tant sur le plan réglementaire, administratif que financier. Un calendrier du passage des encombrants pour l'année, plus ludique et compréhensible par tous, a été créé en partenariat avec le FDS et les habitants.



Les interventions en milieu scolaire

Au cours de l'année 2013/2014, les animations, sur la demande des instituteurs, ont concerné les élèves des classes de CP au CM2, soit 66 classes. Les classes du CE2 au CM2 quant à elles, bénéficient de façon systématique des animations, le tri sélectif et l'environnement étant inscrits au programme scolaire. Les interventions sont effectuées avec l'aide d'une personne bénévole. Les classes de CM2 participent à la visite du centre de tri, le déplacement s'effectue en bus financé par la Communauté de Communes.

Gros plan sur les déchèteries

La collecte des bennes en déchèteries a été confiée à la société OCEAN. (16184 tonnes en 2014 tout déchets confondus - Encombrants, Gravats, Végétaux, cartons, Fer, Déchets d'équipements électriques et électroniques, Déchets dangereux des ménages...).

La sécurisation des bâtiments se poursuit ; ils sont dotés de caméras de vidéosurveillance ainsi que d'alarmes. Des surveillances supplémentaires sont effectuées pendant les heures de fermeture par la police intercommunale.

On peut constater aujourd'hui, un accroissement de la fréquentation des usagers. En effet, se rendre en déchèterie devient un réflexe pour les habitants.



Dossier réalisé en collaboration avec Laurence Colombeau.

Le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (Le PLIE)

Katy Guyot

Vice-présidente chargée du Développement économique, de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion.



Dans le Gard, fin Janvier 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établissait à 52 341. Un demandeur d'emploi sur douze, selon l'Insee en 2013, est très éloigné de l'emploi, c'est-à-dire qu'il a cumulé, pendant au moins deux ans, une inscription à Pôle emploi et une absence totale d'activité. L'action du PLIE est un des dispositifs indispensables pour ces personnes en difficulté.

« La Communauté de communes de Petite Camargue agit pour les entreprises et l'emploi. Elle porte ou finance de nombreux dispositifs. Sa volonté première est l'accueil de nouvelles entreprises et le maintien de l'activité existante. La ZAC Coté Soleil est le plus récent exemple de la volonté d'organiser le développement économique du territoire. De nombreux services et commerces nouveaux seront disponibles avant

la fin de l'année, et la création d'une cinquantaine d'emplois est attendue. Sur la zone « Pôle des Costières » (extension de la zone industrielle), nous avons des terrains immédiatement disponibles. Concernant les demandeurs d'emploi, la CCPC propose plusieurs réponses : elle a facilité l'implantation d'une agence Pôle Emploi à Vauvert, elle se mobilise également en finançant, avec d'autres partenaires, la Mission Locale Jeunes (MLJ), et permet l'accompagnement des demandeurs d'emploi en grande difficulté par le dispositif PLIE (Plan Local d'Insertion Economique), porté également par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue ».

Entretien avec Véronique Le Pape

Référent PLIE à Vauvert



Quelles sont les missions précises du PLIE ?

Le dispositif du PLIE, porté par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue et le Fonds social européen, concerne les personnes les plus en difficulté par rapport au retour à l'emploi. Il coordonne et assure la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur

de leur insertion telles que des actions d'accompagnement, de mise en situation de travail, de développement de partenariats avec les entreprises locales, ou encore d'aides à la mobilité.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Tout d'abord, c'est un acte volontaire du demandeur d'emploi, qu'il soit adressé par Pôle emploi ou par un autre prescripteur.

Je rencontre la personne tous les 15 jours. Il faut être très à l'écoute, bien définir les freins qui peuvent entraver la recherche d'emploi. Puis nous choisissons ensemble tous les outils que peuvent nous apporter la MDEE ou Pôle emploi, comme les ateliers informatiques, la réalisation d'un CV ou des évaluations en entreprises non rémunérées mais qui parfois débouchent sur un emploi.

Combien de personnes avez-vous accompagnées en 2014 ?

J'ai suivi plus de 70 demandeurs d'emploi sur lesquels 13 ont retrouvé un CDI ou un CDD de plus de 6 mois et 54 un emploi de parcours. Mais nous continuons à les voir, car après avoir vécu des situations précaires, des sortes de fracture, toutes ces personnes ont besoin d'être rassurées.

La société SOVEMA-PROMAFOR à Vauvert

Installée à Vauvert, la société SOVEMA (Groupe SOVEMA-PROMAFOR) fabrique et commercialise depuis plus de 20 ans une gamme complète de tubes PVC, d'accessoires et de sondes géothermiques destinée aux forages d'eau et à la géothermie en France, en Europe et à l'international, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne.



« Ici, nous faisons du sur-mesure ! Nous achetons les matières premières, puis nous les transformons en tubes, en outillages, ou en pompes à motricité humaine avant

de les distribuer ». Directeur général depuis neuf ans, Bernard Talour se définit comme un « super coach » de professionnels aguerris, tous de Vauvert. « Ma mission aujourd'hui est d'accompagner le Groupe dans son développement, car les marchés évoluent continuellement, et nous devons anticiper ». Aujourd'hui, la SOVEMA est présente à l'international dans plus de 35 pays. Par an, 300 containers chargent dans les locaux de vauvert plus de 7 000 tonnes de matériels vers l'export et plus de 4 000 tonnes de tubes, produits et matériel fabriqués et distribués vers la France et l'Europe.

L'accès à l'eau potable

« En Afrique nous nous travaillons souvent au sein de programmes pour l'accès des populations à l'eau potable », explique Bernard Talour. En octobre



dernier, 800 heures de soudures ont été réalisées pour la fourniture de tuyauteries en acier inoxydable et d'équipements hydrauliques en vue du renforcement de l'adduction en eau potable de la zone Nord Est d'Abidjan. En France, d'importants chantiers sont en cours, notamment en Ile-de-France mais aussi à Toulouse. « Là-bas, nous mettons en place tout un système de géothermie verticale pour un complexe hospitalier qui se chauffera au moyen de pompes à chaleur ». Une question d'eau et d'avenir pour la planète.

Fiche pratique

La SOVEMA a racheté SOFRAMOR en 2007.

Le Groupe SOVEMA-PROMAFOR compte un effectif

de 48 personnes, dont 23 à Vauvert.

5 agences en France : Vauvert, Marseille, Lyon, Paris, Nantes.

Chiffre d'affaires 2013 : 25 M. €



La maison des guides de Camargue

Ornithologues, naturalistes, photographes, spécialistes du patrimoine traditionnel et culturel, allient leurs compétences et sensibilités pour favoriser l'accès à un monde hors du commun.

« Nous avons souhaité nous unir pour travailler ensemble, en complémentarité, c'est ce qui fait notre force ! », explique Jean-Marie Espuche, à l'initiative de cette démarche en février dernier. Il est aussi le directeur de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue depuis 1991 et vient de se voir décerner par Mr le Préfet du Gard, et sur proposition du Ministère du Tourisme, la médaille de bronze du Tourisme. Chaque membre de l'association La maison des guides de Camargue possède sa propre spécificité : autour de Jean-Marie Espuche, ornithologue et naturaliste, se trouve Yann

Guichaoua, photographe professionnel, Anelyse Chevalier, engagée à promouvoir et transmettre les pratiques traditionnelles, Martine Brun, guide dont les spécialités affichent l'histoire, la culture et le patrimoine. Michel Falguières, écrivain atypique qui organise des promenades littéraires sur les sentiers balisés des réserves naturelles. Enfin, Rémy Pottier, ornithologue confirmé. Les oiseaux rares (Ibis falcinelle ou Talève sultane) nichés dans le Domaine de Mahistre, les roselières de Gallician ou encore des stages de prises de vue vous attendent toute l'année.

INFOS PRATIQUES

Le site officiel, www.lamaisondesguides-decamargue.com est régulièrement actualisé. Ne manquez pas de vous inscrire à la Newsletter : jm.espuche@sfr.fr

Laurent Coulondre, musicien de jazz

Ce pianiste et organiste de jazz vauverdois de 26 ans jongle entre sa passion pour la musique, les lauriers, les enregistrements et les concerts.

Attention talent !

Saisi « à l'arraché » au téléphone entre deux concerts, trois enregistrements et quelques répétitions, ce jeune homme pressé, devenu parisien depuis quelques printemps, déclare tout de go : « En ce moment c'est la fête, je n'arrête pas ! ». Talent Jazz Adami 2015, lauréat du Concours National de Jazz à la Défense 2014, son dernier album Opus II, concocté avec son Trio (Jérémy Bruyère à la contrebasse et Pierre-Alain Tocanier à la batterie), vient



d'obtenir le prix de la Sacem. « Je termine la B.O. d'une série pour France 4, l'arrangement du prochain album de Laura David et prépare mon prochain opus « Schizophrénia » pour la rentrée.

Retour en arrière : « J'ai eu la chance énorme de débiter très tôt à l'école de musique de Petite Camargue grâce à Philippe Guyon ».

Big Band

A 9 ans, il joue dans le Big Band Benjamin avant de prendre ses marques avec le Big Band des adultes. Puis, ce sont les études en musicologie au célèbre conservatoire de Toulouse, puis celui de Barcelone, avant de filer à Paris et de participer à de nombreux concours « Ces tremplins géniaux qui vous font connaître ». Mission accomplie. « Doté d'un sens rythmique et harmonique sans pareil, Laurent Coulondre fait partie de cette jeune génération de musiciens qui participe avec talent et sans tabou à l'évolution du jazz en France », selon Jazz in Marcillac. Un de ses souhaits le plus cher, jouer à Vauvert dans le cadre du festival de jazz de Junas !

CONCERTS DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE PETITE CAMARGUE

DIMANCHE 10 MAI À 14H00

Tremplin rock
Place des Halles à Vauvert ou à Beauvoisin

VENDREDI 15 MAI À 20H30

Concert des élèves
Salle du Hangar à Aubord

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI À 17H30

Concert des élèves
Salle Lucien Dumas à Aimargues

VENDREDI 29 MAI À 20H30

Concert des élèves - Salle Bizet à Vauvert

SAMEDI 30 MAI À 17H30

Concert des élèves - Salle Bizet à Vauvert

DIMANCHE 31 MAI À 17H30

Concert des élèves - Salle Lapéran au Cailar

DIMANCHE 31 MAI À 17H30

Concert des élèves - Temple de Mus

DIMANCHE 7 JUIN À 14H00

Concours de batterie SONOR de Petite Camargue - Salle du Hangar à Aubord



MERCREDI 1^{ER} JUILLET

19h00 Remise des diplômes de fin d'année et pot de l'amitié avec élèves et parents dans la cour de l'école de musique à Vauvert.

21h00 Programme de musique russe, centre culturel Giléni d'Aimargues dans le cadre de la clôture du trimestre « contes et légendes Russes »

RENS. 04 66 88 87 40

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 19 JUIN

Le Cailar et Aubord.
Concert musique Russe au temple de Mus

SAMEDI 20 JUIN

Aimargues et Beauvoisin.
Concert musique Russe au temple de Vauvert

DIMANCHE 21 JUIN

Vauvert
RENS. 04 66 88 87 40

EXPOSITIONS

Vauvert

DU 10 AVRIL AU 2 MAI

1^{er} salon de peinture de la ville de Vauvert, espace culture Jean Jaurès.

DU MERCREDI 13

AU SAMEDI 30 MAI

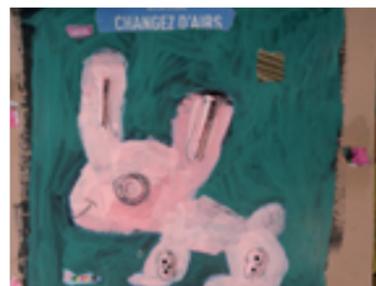
Exposition Taureaux en tête, espace Culture Jean Jaurès, place du Docteur Arnoux
Organisée dans le cadre des 30 ans du concours d'abrivado.

Port de plaisance de Gallician

RENS. 04 66 73 34 50

DU 30 AVRIL AU 25 MAI

Les élèves de l'école Van Gogh de Gallician



DU 5 AU 29 JUIN

Jean-Michel Joy

DU 3 JUILLET AU 3 AOÛT

Collectif aimarguais
«Les couleurs de Tovana »

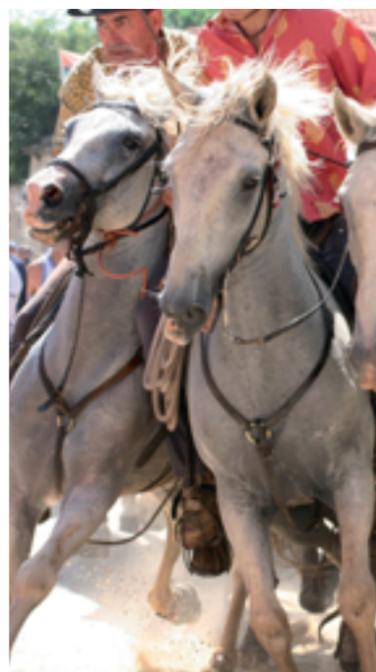
PÈLE-MÊLE

A Vauvert

JEUDI 14 MAI

30^{ème} concours d'abrivado organisé par la commission des festivités.

RENS. 04 66 73 10 73



SAMEDI 30 MAI

Festival 2015 "Vistres et saveurs".
L'association Vstricatures donne rendez-vous aux amoureux des produits du terroir au Domaine du Vistre, route de Vestric à Vauvert, de 9h00 à 21h00. Cette journée débutera par une course pédestre dans les vignes organisée par "Courir à Vauvert", puis par la découverte des savoir-faire locaux, gastronomiques, œnologiques, et artistiques. Tout au long de la journée, animations musicales avec restauration sur place à midi et le soir. Apéritif à 19 heures accompagné par le chanteur Ricoune !

RENS. 04 66 88 28 52

VENDREDI 12 JUIN - 20H30

Concert Flavia Perez, auditorium du collège la Vallée verte avec Courant Scène.

JEUDI 18 JUIN

Championnat de France tripléte 2015 du jeu provençal, organisé par l'EBJC et les services de la mairie.

RENS. 04 66 73 10 73

DIMANCHE 21 JUIN

Bourse auto-moto proposée par Les anciennes de Camargue, à Gallician, à côté du Café du Pont, plus de 80 voitures et une vingtaine de motos, concert.

RENS. 06 60 19 16 89

OU 06 99 34 88 31

SAMEDI 27 JUIN

Soirée de variétés, en hommage à la chanson française, proposée par le Comité d'œuvres Sociales du personnel communal de Vauvert (COS), aux arènes. Après son spectacle autour d'Edith Piaf, Sylvie Codina revient entourée de Luc et Rilou pour chanter Brel, Brassens, Trénet, Dalida et bien d'autres encore.



RENS. ET BILLETTERIE À

L'OFFICE DE TOURISME : 04 66 88 28 52

SAMEDI 4

ET DIMANCHE 5 JUILLET

Féria organisée par Tracorarte, encierros de novillos.



RENSEIGNEMENTS,

RÉSERVATIONS :

06 48 06 19 70

DU 7 AU 18 JUILLET

« Juillet Jazz » à Vauvert
Concerts dans les arènes.

RENS. 04 66 73 10 73



JEUDI 9 JUILLET - 20H30

Concert gratuit du Big band de Petite Camargue, place du docteur Arnoux.

RENS. OFFICE

DE TOURISME : 04 66 88 28 52

LES COORDONNÉES UTILES POUR VOTRE QUOTIDIEN

Communauté de communes de Petite Camargue

145 Avenue de la Condamine
30600 Vauvert
Horaires d'ouverture
9h00 - 12h00
et 14h00 - 17h30
(Sauf le vendredi, fermeture à 16h00)
Standard : 04 66 51 19 20
Fax. 04 66 51 19 30
Site :
www.petitecamargue.fr

Maison de la justice et du droit

Rue Emile Zola
30600 Vauvert
Tél. 04 66 88 88 40
Fax. 04 66 88 88 41

Restaurants scolaires

Tél. 04 66 5116 93
Email :
restauration@cc-petitecamargue.fr
Site :
www.petitecamargue.fr

Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Boulevard Jean Moulin
30600 Vauvert
Tél/Fax : 04 66 88 87 40
Site :
www.petitecamargue.fr

Service Environnement

706 av. Ampère
30600 Vauvert
Tél. 04 66 51 19 21

La Mission Locale Jeunes Petite Camargue

rue Emile Zola
30600 Vauvert
Tél. 04 66 88 37 85
Fax. 04 66 88 89 09
Site : www.mljvauvert.com

Capitainerie du port de Gallician

Route des Etangs
Gallician 30600 Vauvert
Tél/Fax : 04 66 73 34 50

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Place Ernest Renan
30600 Vauvert
Tél. 04 66 88 28 52
Fax. 04 66 88 71 25
Site : www.camarguecos-tières-tourisme.fr

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue

23 Avenue Maurice Privat
30600 Vauvert
Té. 04 66 80 61 00
Fax. 04 66 80 60 99
Site : www.mdee-vidourle-camargue.org



www.petitecamargue.fr